



HAL
open science

”L’autre” révolution technologique en sciences du langage : les cas du phonographe et du magnétophone à cassette.

Bruno Bonu

► To cite this version:

Bruno Bonu. ”L’autre” révolution technologique en sciences du langage : les cas du phonographe et du magnétophone à cassette.. Dossiers d’HEL, 2014, Linguistiques d’intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues, pp.9. halshs-01115046

HAL Id: halshs-01115046

<https://shs.hal.science/halshs-01115046>

Submitted on 11 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

« L'AUTRE » RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE EN SCIENCES DU LANGAGE : LES CAS DU PHONOGRAPHE ET DU MAGNÉTOPHONE À CASSETTE

Bruno Bonu

Praxiling UMR 5267, Université Montpellier 3, CNRS

1. INTRODUCTION

L'histoire des Sciences du Langage s'est focalisée, à juste titre, sur le rôle de l'écriture dans l'outillage de la langue et dans la technologisation progressive de la linguistique, via l'écriture, par la grammatisation et la mécanisation (*infra*, Auroux 1994 ; Colombat *et al.* 2010). Néanmoins, les relations entretenues par les chercheurs avec les technologies, notamment avec les « machines sonores » (Flichy 1991) ont des conséquences qui n'ont pas été complètement explorées dans les Sciences du Langage. Certes des dimensions de cette relation apparaissent dans les textes consacrés à la phonétique (Grossetti et Boë 2008 et *infra*) et certains aspects de celle-ci ont été marginalement soulignés dans des textes consacrés à l'histoire de la linguistique (par exemple : Bergounioux 1992a ; Blanche Benveniste et Jeanjean 1987 ; Encrevé 1988 ; Veken 1984). Mais cet examen reste largement à faire.

La linguistique a été orientée principalement vers l'étude de l'écrit, même si le schéma du « circuit de la parole » de Saussure semble être inspiré de l'invention toute récente à l'époque, du téléphone et même si le fondateur de la linguistique moderne avait eu connaissance d'enregistrements effectués à Vienne (Hopper 1992, p. 24) : « En effet, malgré l'appel fondateur de Saussure défendant la primauté de la langue orale, repris par les énoncés théoriques de la linguistique ultérieure, les données sur lesquelles se sont construits bon nombre de modèles linguistiques restent fortement marquées par l'écrit. » (Mondada 2001, p. 4).

L'une des conséquences de cette attention est que la révolution produite par la possibilité de l'enregistrement de la voix humaine a été laissée à l'arrière-plan dans l'histoire des Sciences du Langage. La présente contribution d'une part interroge les motifs de cette renonciation (certains liés à un « refus des technologies » *infra*), de l'autre elle met en évidence les implications scientifiques et socio-politiques de la prise en compte de deux innovations : le phonographe et le magnétophone à cassette. Dans sa conclusion, l'article revendique une symétrie de traitement entre les différentes révolutions technologiques en Sciences du Langage qu'elles concernent les textes ou la voix humaine, dans ses différentes dimensions sonores.

2. LE TEMPS DES « MACHINES SONORES » ET DE LA « PHONOSPHERE »

Dans le développement de l'humanité la modalité unique de l'échange sonore synchrone en présence fondé sur la voix humaine (le face à face), a été étendue à la distance par une série de technologies sonores, essentiellement le téléphone et la vidéocommunication. Dans ce sens, l'interaction représente, aussi bien actuellement qu'historiquement, le principal lieu de production et de compréhension de la parole.

La sensibilité à la parole humaine, dans le sens générique d'un intérêt pour « l'oral » a été fondamentale à l'époque où se vérifiaient les conditions qui donnèrent lieu à l'invention et à la diffusion du téléphone. En fait, Bell était un jeune inventeur inconnu, nouveau venu dans le monde de l'électricité et de la télégraphie. Néanmoins, il avait compris les points suivants (Flichy 1991, p. 50 ; Hopper 1992, p. 25 et suiv.) :

- l'urgence d'arriver à la transmission de la voix¹ ;
- la relation entre notre compréhension de la communication orale (notamment, le fonctionnement de l'oreille humaine) et les développements de la technologie du téléphone ;
- la place que cette technologie pouvait prendre dans la vie professionnelle.

L'inventeur venait d'une famille où il y avait un intérêt certain pour le langage. Son grand-père était un acteur qui enseignait la « bonne prononciation », son père Alexander Melville Bell était un précurseur des alphabets phonétiques. Alexander Graham Bell donnait des démonstrations de sa méthode « Visible Speech » qui mettait en relation les sons et les positions articulatoires de la langue.

Une innovation est le produit de la rencontre entre des techniciens, des inventeurs, de la disponibilité de matériaux, des micro-inventions et de besoins sociaux naissants (Hugues 1983). Pour les « machines

¹ Elisha Gray, un inventeur concurrent, privilégiait en revanche le télégraphe multiplex, avec le transport de plusieurs messages simultanés.

sonores », la connaissance des mécanismes du langage semble jouer un rôle fondamental. Se nouent ici les origines de deux trajectoires, les processus d'innovation technologique des « prothèses pour communiquer à distance » (Cardon 1997) et les pratiques de recherche sur le langage. Plusieurs réseaux d'interconnaissance caractérisent ces deux domaines d'innovation. La correspondance historique de l'apparition de dispositifs rendant possible le transport de la voix humaine à distance et de la possibilité de l'enregistrer est avérée. Les inventeurs partagent en fait les mêmes buts : « [...] la communauté des ingénieurs de la communication du XIX^e siècle était organisée autour de deux grands projets techniques : créer un réseau de télécommunication universel, enregistrer et reproduire l'image et le son. » (Flichy 1991, p. 56).

Et cet environnement compétitif ne les empêche nullement de tisser de relations continues et de communiquer fréquemment entre eux : « [...] par les textes des brevets, la littérature technique (spécialisée ou de vulgarisation) les communications dans les académies des sciences, les présentations dans les expositions universelles [...]. » (Flichy 1991, p. 51).

De la même manière, les scientifiques tissent des relations autour essentiellement de l'un des deux projets de l'époque : la possibilité d'enregistrer, le sonore et notamment la parole, mais aussi l'image. Sur le versant sonore, les Phonéticiens sont à la pointe du mouvement dans l'orientation du dernier tiers du XIX^e siècle directement liée à la catégorie du parler :

Ce sont d'abord les instruments qui fascinent les linguistes... Parce que le langage est appréhendé comme parler, la matière sonore est en premier lieu objet d'observation : elle l'est comme émission *sonore du sujet individuel*. Le parler donne ainsi à la linguistique la possibilité de devenir une discipline de laboratoire. (Auroux 1979, p. 170)²

Brunot peut ainsi s'appuyer sur un réseau complexe formé autour de l'étude de la parole. Mais, les interlocuteurs de Brunot se trouvent aussi en physiologie, pathologie, physique³. Certains de ces spécialistes sont à la pointe dans différentes formes de l'enregistrement, impliquant la « méthode graphique »⁴, comme Jules-Étienne Maray. Ce dernier étend à la production des sons son intérêt porté aux mouvements (internes et externes à leurs corps) des animaux et des humains reproduits par des représentations graphiques, par l'image fixe et surtout par celle animée (Teston 2004)⁵. Ces parcours seront parfois séparés, avec des décalages temporels conséquents, mais se croiseront souvent, notamment lors de changements majeurs dans la diffusion des technologies dans la société, par exemple : « [...] le cinéma s'insère dans la révolution générale de l'enregistrement et de la transmission à distance des sons qui caractérise le nouveau siècle, une sorte de "phonosphère". » (Valentini 2006, p. 14).

3. TECHNOLOGIES : L'ENREGISTREMENT PAR LE PHONOGRAPHE

De fait, les premiers enregistrements de la voix humaine deviennent possibles à l'époque où Bell dépose le brevet pour la téléphonie dans la décennie 1870. Ses applications marquent l'aube de l'étude du sonore, puisque le phonographe rend possible les premières enquêtes en Grèce (sur les dialectes néo-helléniques) de Pernot, en 1898 et 1899. Elles donneront lieu à une activité intense de recherche et d'archivage qui culminera en juin 1911 avec l'inauguration par Brunot des Archives de la parole.

Première collection institutionnelle de phonogrammes créée en France, les archives de la Parole s'inscrivent dans la continuité des Phonogrammarchiv de Vienne et de Berlin, et préfigurent un Institut de phonétique souhaité par l'Université de Paris. Ce projet d'Institut traduit ce qui est au fondement des archives de la Parole : l'enregistrement, l'étude et la conservation de la langue parlée, grâce au phonographe. (Cordereix 2006, p. 48)

Le discours de Brunot à l'inauguration des Archives de la parole (3 juin 1911 : « Le Phonographe fait son entrée à la Sorbonne ») montre que l'orateur avait une conscience forte de la portée de l'innovation technologique dont il présentait la matérialisation dans les archives. Il rappelle ainsi l'insertion de l'enregistrement dans l'histoire de l'écriture, de son invention à l'imprimerie⁶. Ensuite, sous la direction de

² Italiques dans le texte d'origine.

³ Merci aux lecteurs anonymes de nous avoir poussé à développer ce point et d'autres aspects de la version précédente de notre article.

⁴ Développée en phonétique par Rousselot (cf. Teston 2004, p. 255).

⁵ Cette relation est initiée en 1874 par la Société de Linguistique de Paris qui consulte Marey afin « d'appliquer la méthode graphique aux mouvements si complexes et si variés qui se produisent dans la parole » (Teston 2004, p. 252). Bien qu'elle ait donné des résultats satisfaisants cette entreprise sera abandonnée, mais réanimée dix ans plus tard par Rousselot.

⁶ Dans ce sens, la capture du son est aussi une forme d'écriture, comme le prouve la transposition de la « méthode graphique » de Marey à la phonétique. Cette saisie du son était envisagée par certains inventeurs comme Edison en tant que support pour des pratiques d'écriture professionnelle (sous la forme de dictées ou de rapports).

Pernot, l'appellation devient en 1928, le Musée de la parole et du geste (*infra*), nommé actuellement : « Université de Paris – Institut de Phonétique – Musée de la Parole et du Geste » :

La notion de « geste » fait ici référence au projet d'adjonction d'archives filmées aux archives sonores. Si un certain nombre de films, dont certains parlants, ont bien été tournés grâce notamment au mécénat de Léon Gaumont, aucune trace n'en a été trouvée à ce jour, et le projet en resta là. (Cordereix 2006, note 12)

L'abandon du développement du secteur visuel des archives est étonnant, quand on sait que les premières images à visée ethnologique sont tournées par Regnault à l'exposition Ethnographique de l'Afrique Occidentale de 1895, à Paris (six mois avant les premières projections des frères Lumière). De plus, les premiers films ethnologiques de Curtis « *In the Land of Headhunters* » et de Flaherty « *Nanook of the North* » sont respectivement de 1914 et de 1922 (Marks 1995).

Les Archives sonores seront alimentées principalement par les enquêtes dans le Berry et la Corrèze, menées en 1913 par Brunot, et dans les Ardennes, en 1912, avec Bruneau (Chevalier 1994), mais aussi par des enregistrements effectués par Gustave Eiffel en 1891 (avec un enregistreur offert par Thomas Edison), lors de l'Exposition coloniale de 1900, par Léon Azoulay, avec une visée ethnomusicologique (Cordereix 2005 et 2006). Plus tard, la première collecte effectuée en France, en Bretagne, plus précisément, par François Vallée, entre 1900 et 1910, est offerte aux Archives (désormais à la Bibliothèque nationale de France, BnF) en 1969 et en 1983 : « Avec leur phonographe et leur fond de 950 disques, contribution de Pathé, puis les collections qui ne vont pas tarder à s'y ajouter, les Archives de la Sorbonne se trouvent en position d'interlocuteur de la phonothèque créée au sein de la Bibliothèque Nationale de Vienne en 1899, et du Phonogram Archiv de Berlin, fondé en 1902. » (Veken 1984, p. 46).

4. IMPLICATIONS SOCIO-POLITIQUES : LA PROTECTION DES PATOIS

L'enquête basée sur l'usage de la technologie d'enregistrement naissante a une portée qui est certes scientifique (*infra*), mais aussi socio-politique. Dès son doctorat de 1891, les amitiés normaliennes permettent très vite à Brunot d'être nommé, légitimé à Paris et de devenir : « [...] l'ami des ministres, doyen de la Sorbonne, grande croix de la légion d'honneur ; chargé de tous les honneurs et toujours citoyen. » (Chevalier 1994, p. 58). Et dans ce cadre, son ambition sera de : « [...] concilier la langue, la culture et la nation de donner un passé à l'entreprise et encore plus un avenir. » (Chevalier 1994, p. 60).

L'engagement constant de Brunot « fondé sur la foi en la science et l'amour de la République » se décline en fait selon trois directions.

Premièrement, la réforme de l'orthographe se place dans un registre de conseil et de participation aux décisions politiques concernant « l'éducation des classes populaires ». Cette position implique une réforme audacieuse qui prend place dans des préoccupations qui traversent toute l'histoire de la grammaire et de la linguistique française. Elle ne rencontrera pas le succès escompté et obligera Brunot à s'orienter vers l'élaboration de manuels éducatifs.

Deuxièmement, le point central de ses préoccupations scientifiques c'est l'histoire de la langue française présentée par Chevalier (1994, p. 65) comme une « géographie sociale de la langue ». Elle prend vite l'allure d'une œuvre gigantesque qui occupera son auteur (presque de manière solitaire) de 1905, jusqu'à sa mort en janvier 1938. Elle portera sur la période de 1715 à 1815 :

Cette œuvre centrale, c'est l'histoire des mots et de leurs variations, rapportées aux variables mises en œuvre par la société française. Cette intuition forte a été enracinée en lui par une expérience inoubliable menée in vivo, à partir de 1911, celle des « Archives de la parole ». (Chevalier 1994, p. 64)

Troisièmement, les enquêtes sur le terrain alimentent les Archives, véritable « conservatoire des patois de France » qui « de jour en jour s'éteignent ou dégénèrent » (Brunot 1912 et 1913, cité par Veken 1984, p. 47 et 65). De plus, le recueil de variétés linguistiques ne se limite pas aux dialectes, la collecte implique aussi le français parlé « populaire », parisien (trois disques) et d'autres langues (Bergounioux 1992b, p. 14 et suiv.).

5. ENQUETE – OBJET : INNOVATION ET CHAMP SCIENTIFIQUE

L'importance attribuée par Brunot à l'innovation technologique est certes partagée par certains de ses collègues. Pourtant la pratique de l'enregistrement dans le cadre d'enquêtes de terrain ne trouve pas de continuité après ses enquêtes dialectologiques, du moins en France. Ce premier motif s'enchevêtre avec la minorisation de la confrontation avec le « terrain » dans la recherche en Sciences du Langage (Bergounioux 1992a et b ; Chevalier et Encrevé 1984). Les autres difficultés d'intégration de l'enquête dans les pratiques de recherche en linguistique portent sur les points qui suivent.

5.1 La place marginale des enquêteurs dans les institutions ou dans le champ disciplinaire

Les enquêteurs des Ardennes (Brunot et Bruneau), passé le temps de l'illusion « nous sommes entrés dans la légende », s'entretiennent au sujet de cette question dans leur correspondance, constatant que ces pratiques ne sont pas acceptées dans le champ de la linguistique (Encrevé 1988, p. 13). De plus, « la linguistique universitaire contribuait à légitimer une politique de francisation systématique des allophones qui ne favorisait évidemment ni la dialectologie, ni l'intérêt pour les patois » (Bergounioux 1992a, p. 121). Bruneau, conseillé par Brunot qui avait renoncé « à imposer l'étude de l'oral et le travail d'enquête » (*idem*, p. 123), abandonne la dialectologie et enseigne la stylistique à la Sorbonne (Chevalier et Encrevé 1984, p. 64). En fait, les tendances qui portent à l'abandon de l'entreprise empirique de Brunot semblent revenir de manière cyclique dans l'histoire des Sciences du Langage et portent essentiellement sur le privilège accordé aux modes d'inscription, majoritairement textuels.

5.2 La domination des pratiques textuelles (grammatisation) et formelles (mécanisation et formalisation)

Le marché de la linguistique en France, centralisé par le quasi-monopole de Paris sur la circulation des biens symboliques et dominé par les études littéraires dans l'organisation universitaire, favorise objectivement la recherche abstraite, universalisante et formalisante, au détriment des pratiques de recension descriptives, autrement dit, ceux qui travaillent en bibliothèque plutôt que sur le terrain. (Bergounioux 1992b, p. 18)

Les Sciences du Langage sont pensées dans ce cadre, comme un système d'outils linguistiques, des « extensions artificielles de l'intelligence humaine » (Auroux 1996, p. 285). Ce qui implique malheureusement une rupture avec les pratiques effectives des locuteurs. Ces orientations peuvent être explicitées brièvement de la manière suivante.

La grammatisation vise à outiller les langues au moyen de grammaires et de dictionnaires. Les effets de ces processus impliquent la standardisation et la réduction des pratiques langagières (Auroux et Mazière 2006, cités par Colombat *et al.* 2010, p. 50). La mécanisation du langage entraîne un triple mouvement dans la même direction que la précédente : « objectivation/formalisation/externalisation des pratiques langagières, des représentations spontanées ou réfléchies des langues, de leur diversité et de la diversité des usages » (*idem*, p. 50). Par conséquent, la formalisation octroie une prédominance au raisonnement abstrait en faisant de la linguistique une discipline quasi-expérimentale (Cori et David 2008), aux dépens de la confrontation avec le terrain (Bergounioux 1992b, p. 18). Plus particulièrement, l'entreprise de Brunot orientée vers l'établissement d'une lexicologie sociale et d'une histoire sociale de la langue semble victime aussi du formalisme entraîné par l'essor de la mouvance saussurienne (Chevalier 1994, p. 65).

5.3 L'orientation générale des autres disciplines

Les fondateurs de la linguistique moderne (Saussure, Meillet) étaient proches des pères fondateurs de la sociologie (Durkheim, Mauss) considérée par Bergounioux comme une discipline « sans terrain » :

Pour satisfaire à une définition positiviste de la science, la sociologie durkheimienne incluait une forte composante statistique, garantissant une objectivation du fait social. Mais cette identité scientifique était aussi une adéquation au conformisme universitaire :

- théoricisme : ni terrain, ni enquête, ni entretien ; le travail est centré sur la quantification statistique et le dépouillement bibliographique ;
- dogmatisme : “Les règles de la méthode sociologique” est l'ouvrage inaugural, avant toute épreuve des règles par les faits ;
- nationalisme : qu'on songe au souci d'une filiation française, de Rousseau à Montesquieu jusqu'au positivisme. (Bergounioux 1992a, p. 122)

Dans ce cadre, le fils d'Émile Durkheim, André, avait commencé une thèse avec le linguiste Meillet, avant d'être tué sur le front de Bulgarie, en 1915. Elle portait sur le grec ancien, une « sociologie de langue morte », selon Bergounioux (1992a, p. 124). En fait,

On peut mentionner la collaboration de Meillet au groupe durkheimien : on serait en peine d'en marquer l'incidence dans l'avènement d'une linguistique sociale. Au demeurant, ni la sociologie durkheimienne, ni la linguistique de Meillet ne sont des pratiques de terrain. (Bergounioux 1992b, p. 4)

Néanmoins, les pratiques de recherche s'enrichissent dans la confrontation au terrain. L'enquête est profondément transformée par Brunot puisqu'il arrive à imaginer de supprimer l'intercession de l'enquêteur par des enregistrements sur disque. Il propose aussi de retarder les choix analytiques. Dans une visée de personnalisation, au moyen de la présence physique de la voix, il préconise d'éviter la séparation

du langage et du corps du locuteur, comme c'est le cas pour la notation, ou la transcription, séparées de l'enregistrement et rendues ainsi indépendantes.

Ces pratiques entraînent des modifications profondes dans l'objet même de la recherche. La visée n'est ni lexicographique, ni de géographie linguistique :

Il ne s'agit pas de refaire l'Atlas Linguistique... L'intérêt de l'enquête phonographique est exclusivement phonétique et doit porter spécialement sur les faits impossibles à noter : intonation, accent local, rythme de la phrase, dessin musical au delà de la phrase. (Brunot 1913, cité par Veken 1984, p. 51)

Une relation profonde est alors établie entre le recueil et l'objet de la recherche. La situation d'enquête « instrumentale » est d'une certaine manière, problématisée, par exemple en ce qui concerne l'état psychologique des informateurs (intimidés), le rôle de la question et du questionnaire (abandonné aussitôt), dans le recueil du « patois spontané ». Ce qui préfigure un intérêt pour la parole en situation « naturelle » :

L'idéal serait d'avoir des instantanés ; non point le discours répété aux Archives, mais la harangue originale telle qu'elle est tombée des lèvres pendant le débat, alors que l'orateur la vivait, en pleine lutte, dans les émotions d'une séance. La science n'en est pas encore là. (Brunot 1913, cité par Veken 1984, p. 47)

Les enregistrements sont accompagnés par des fiches qui comportent des renseignements sur les locuteurs (leur parler), l'enregistrement, et des observations techniques, d'une part ; ainsi qu'une double transcription, phonétique (système Gilliéron) et d'une traduction en français, de l'autre⁷.

6. « RETOUR AUX LIVRES ET AU CABINET DE TRAVAIL »

Aux motifs évoqués plus haut, il faut rajouter que la discontinuité temporelle et institutionnelle des pratiques d'enquête joue un rôle négatif déterminant. Après avoir rappelé le développement de l'enquête dialectologique et de géographie linguistique à la fin du XIX^e siècle et les enquêtes phonographiques au moyen du Pathégraphe, de Brunot et Bruneau, Encrevé (1988 : 13) souligne que le structuralisme, balaye la linguistique d'enquête au sortir de la Première Guerre mondiale. L'entreprise de Bruneau et Brunot se voit ainsi abandonnée :

Le succès paraît important ; les enseignements sont nombreux et positifs, on s'attend donc à une suite en proportion avec la qualité et le niveau du produit. Or cette suite ne sera jamais jouée... Ce n'est en effet beaucoup plus tard, après une autre guerre et des progrès techniques importants (le magnétophone) que de nouvelles tentatives d'enregistrer la parole pour la décrire et l'analyser verront le jour. (Veken 1984, p. 61 et 63)

Double rupture alors, scientifique et générationnelle, conséquences de la guerre sur la formation des chercheurs : « Dès 1914 à 1918, les morts ont été très nombreux : ceux que Meillet évoque dans ses notices nécrologiques, ceux dont personne n'aura parlé parce qu'ils sont morts trop jeunes, ceux qui, au retour des combats, n'auront plus eu le goût de revenir à ces études et ceux qui resteront marqués par le syndrome du survivant. » (Bergounioux 1992a, p. 123).

Il faut remarquer que contrairement à celles américaines et slaves, la française est la plus a-sociale, avec la danoise, des différentes versions du structuralisme. En fait, les linguistiques américaines et russes sont confrontées respectivement aux langues amérindiennes et paléo-sibériennes. Ce qui a un effet direct sur leurs pratiques de recherche. En France, les langues africaines et asiatiques sont abandonnées à des praticiens, dans des institutions spécialisées (*idem*, p. 124).

7. REFUS TECHNOLOGIQUE

L'usage des technologies élargit l'action du linguiste. Mais le champ scientifique exprime périodiquement des réticences, voire des refus de ces usages. La prise en compte de la technologie conduit ainsi le linguiste à collaborer avec les professionnels du son. Les contraintes techniques représentent aussi des limitations de l'enquête, dans le temps, puisque chaque disque permet deux fois trois minutes d'enregistrement, avec une posture des participants qui est contrainte par la présence encombrante du cornet dans « [...] *le pavillon en Y*, celui qui permet d'enregistrer deux locuteurs qui se font face, chacun se trouvant devant deux branches du pavillon. » (Veken 1984, p. 49).

⁷ Veken (1984) se focalise principalement sur ces fiches, les disques étant difficilement manipulables. Aujourd'hui ces documents sont disponibles sur internet : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k127931s.langFR>.

Le dispositif est transporté par une automobile spéciale, la « roulotte d'enregistrement », une Charron de 30 chevaux (*idem*, p. 49). L'innovation implique donc des relations avec le monde de l'invention et de l'industrie. Émile Pathé appuie matériellement l'enquête, fabrique un appareil de voyage, met à disposition des techniciens et traite les disques, dans le cadre d'un mécénat :

Relevant sans ambiguïté de l'université de Paris, initiées, portées et dirigées par un des plus éminents linguistes de la Sorbonne, Ferdinand Brunot, les archives de la Parole n'en sont pas moins une « fondation » Pathé, dues à l'initiative, au financement et à l'engagement à long terme d'Émile Pathé. Malgré la crise de 1929-1930, malgré des restructurations industrielles, l'engagement de Pathé auprès des archives de la Parole, puis auprès du musée de la Parole et du Geste, ne se démentira pas jusqu'en 1937, date à laquelle, le sous-directeur du musée de la Parole et du Geste, Roger Dévigne, semble prendre quelque distance avec la firme phonographique. (Cordereix 2006, p. 48)

L'enquête ou même l'expérimentation, comme nous l'avons vu plus haut, ne sont pas les pratiques de recherche les plus valorisées. La tendance dominante dans le champ c'est bien d'aller vers des domaines plus réputés, comme le montre la remarque suivante de Bergounioux (1992b, p. 18) : « Au demeurant, s'il est courant de trouver des linguistes passés de l'enquête à la philologie (Havet, Thomas, Gillieron, Rousselot, Dauzat...), il n'est aucun exemple de la carrière inverse. »

Cette valorisation est soutenue par une certaine relation, parfois difficile, avec les usages technologiques. Les remarques de Passy explicitant les raisons multiples qui l'avaient éloigné d'une carrière académique et de la phonétique expérimentale, font état de son aversion pour la « mécanique » (Galazzi 2002, p. 57). Cette même relation peut être aussi conflictuelle : « Les premiers phonographes eurent des adversaires acharnés car leur voix était nasillarde et métallique... » du temps de la naissance de la « phonotechnique » (*idem*, p. 121). Cette tendance a des caractéristiques semblables aux difficultés rencontrées, bien avant les enquêtes de Brunot, à la fin du XIX^e siècle dans le développement de la « méthode graphique » de Marey, au sein de la linguistique (*supra*). Teston identifie des raisons semblables à celles de Bergounioux et décrit les linguistes de l'époque de la manière suivante :

Dans leur grande majorité, ceux-ci sont des savants très érudits, pétris de langues anciennes, dont les recherches sont axées sur l'élaboration des règles taxinomiques sur l'évolution des langues, mais très éloignés intellectuellement des sciences expérimentales. Ils préfèrent que d'autres comme Rousselot payent le prix pour expérimenter et frayer avec la physiologie et l'acoustique, et ils se réservent la possibilité de grappiller et de choisir dans leurs travaux les informations nécessaires à l'étalement de leurs réflexions. En quelque sorte, ils considèrent la phonétique expérimentale comme une aide, un fournisseur de matériaux, qui n'ont une valeur linguistique qu'une fois acceptés comme conformes aux règles phonologiques. Ce mouvement va se renforcer au début du XX^e et le grand Saussure va l'accentuer de manière involontaire en estimant qu'à côté de la linguistique de la « langue » (phonologie) doit se développer une linguistique de la parole (phonétique), plus proche scientifiquement de l'histoire naturelle et de la physique. (Teston 2004, p. 263)

De ce fait, le « refus technologique » est une composante non négligeable de l'abandon des enquêtes de Brunot et constitue une dimension toujours attestée dans les différentes époques des Sciences du Langage⁸.

On peut observer, à partir de ce premier épisode fondamental de l'histoire des Sciences du Langage que les innovations technologiques quand elles sont utilisées par les chercheurs, permettent l'investissement de nouveaux terrains, demandent l'adaptation de la méthodologie à ces enquêtes et rendent possible l'apparition de nouveaux objets ou une meilleure prise en charge de phénomènes connus. Avec l'élargissement de leurs terrains, les chercheurs peuvent investir aussi des problèmes politiques, publics et sociaux. Mais la diffusion des technologies dans la recherche n'est pas continue. Il faudra attendre une bonne cinquantaine d'années pour que des linguistes se penchent à nouveau sur la relation de leur discipline avec les technologies. Une configuration semblable peut être constatée dans les années soixante, avec le renouveau de l'enquête en (socio)linguistique, après une longue période de reflux des pratiques de terrain.

8. LE TEMPS DU MAGNETOPHONE A CASSETTE

C'est l'adéquation observationnelle qui structure la relation avec l'objet de la linguistique, dans l'orientation variationniste de Labov, opposée à une conception « homogène » du système linguistique. Ce chercheur saisit les données dans le combat continu et créatif avec le « paradoxe de l'observateur » (1976, p. 289-290) : « [...] le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir

⁸ Si nous transposons ces difficultés d'usages des technologies dans la recherche à l'étude des innovations en entreprise, nous pouvons parler avec Rogers (1997) d'un « effet induit de viscosité » ou d'un haut « gradient de résistance » à l'enquête instrumentée.

comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement. »

Sa réflexion conduit à mettre en évidence l'attention plus ou moins poussée sur le parler produit par le locuteur observé. L'un des effets de cette posture mène à la relativisation du paradoxe au moyen des interactions dans un groupe : « Le fait d'enregistrer n'est, bien entendu, jamais sans effet ; mais celui-ci se laisse surmonter, car il est moins puissant que le contrôle social qu'exercent mutuellement les membres du groupe au cours d'une interaction pleine d'excitation. » (Labov 1978, p. 8).

Un autre point rarement souligné, c'est que Labov se focalisait sur l'accessibilité de la langue, au moyen de « l'établissement d'une science de l'enquête linguistique » (Encrevé 1976, p. 13). Cela impliquait un intérêt soutenu porté à la technologie disponible à l'époque, le magnétophone et ses accessoires.

9. TECHNOLOGIES : LA PORTABILITE DU DISPOSITIF

L'innovation technologique a facilité le développement de l'étude du parler ordinaire. Malgré son introduction aux États Unis, à la fin de la Seconde Guerre mondiale le magnétophone a rencontré la résistance de nombreux linguistes. Ces derniers préféraient la pratique de la notation personnelle à celle de l'enregistrement. Cette absence d'intérêt de la part des linguistes pour les possibilités technologiques offertes à la recherche a été stigmatisée à plusieurs reprises par Labov⁹ :

On peut dire que les problèmes actuels proviennent avant tout de ce que les linguistes n'ont su réagir comme il convenait à l'invention du magnétophone en Allemagne, dans les années trente. La linguistique ne possède aucune tradition de résolution des problèmes techniques ou expérimentaux ; elle ne s'est pas souciée d'inventorier les problèmes technologiques, ni d'en tenir compte. Autrement, il y a trente ans que la nature de ces opérations ne serait transformée. (Labov 1978, p. 282-83)¹⁰

En revanche, la technologie change non seulement les pratiques, mais aussi l'objet même de la de recherche :

La sociolinguistique telle qu'elle est comprise normalement aujourd'hui devient possible avec l'invention (plus exactement, avec sa diffusion) de l'enregistreur portable. Avant la mise à disposition des exemples de parole en continu, matériellement enregistrés, seulement des items relativement saillants pouvaient être observés sur une large échelle. La possibilité d'écouter de manière répétée des exemples de parole impromptue ouvre sur des possibilités pour des analyses d'un type par ailleurs inconcevable. (Macaulay 1988, p. 154, cité par Murray 1993, p. 389)

Labov souligne les potentialités offertes par la portabilité des dispositifs, grâce aux piles (1978, p. 284). Il met en relation les situations à observer et les dispositifs d'enregistrement, notamment en ce qui concerne les jeunes dont le parler était étudié, quand ils étaient enregistrés en groupe : des micro-cravates individuelles et un micro central étaient utilisés¹¹.

10. IMPLICATIONS SOCIO-POLITIQUES : LA VALORISATION DU V.N.A.

L'engagement politique de Labov est porté par son intérêt pour le parler quotidien qui permet d'étudier des groupes habituellement négligés et injustement stigmatisés. Dans ce cadre, la polémique sur les compétences verbales des jeunes noirs est marquée selon Labov, par l'incompréhension par les théoriciens du déficit des données obtenues au moyen de méthodologies et analyses trompeuses, ainsi que par l'ignorance des contraintes concernant le recueil de corpus auprès de jeunes noirs participants à la culture noire (Murray 1993, p. 383).

Par conséquent, à la question de départ de la recherche – les différences de variétés linguistiques sont-elles à l'origine des échecs dans l'apprentissage de la lecture ? –, la réponse de Labov visera à réhabiliter à la fois le V.N.A. (le Vernaculaire Noir-Américain) et la culture des groupes de pairs, dont ce dialecte de l'anglais est constitutif. Il exhortera l'école à prendre en compte ces deux facteurs (*idem*, p. 385). Encrevé

⁹ Les exceptions remarquables soulignées par l'auteur concernent à la fois les phonéticiens et les premières enquêtes de John Gumperz en Norvège en 1964. Les recherches sont d'abord centrées, grâce à ces dispositifs, sur la parole, les investigations instrumentées des linguistes s'étendent ensuite à l'interaction. Cette dernière orientation comme celle de l'Analyse de Conversation font l'objet d'un travail en cours. Notre recherche porte sur l'exploration des relations entre ces disciplines et les technologies, le magnétophone en particulier.

¹⁰ Traduit dans Blanche-Benveniste C. & Jeanjean C. 1987.

¹¹ Labov (1976, p. 21) fait mention aussi de l'usage d'un magnéscope pour accéder à l'enregistrement des passages plus compliqués de la multiparticipation dans les séances de groupe.

(1976, p. 23) résume bien l'interprétation de ce problème par Labov (1978, p. XIV) : « Les causes majeures de l'échec en lecture, ce sont les conflits politiques et culturels à l'intérieur de la classe d'école ; les différences de dialecte sont importantes parce qu'elles symbolisent ce conflit. »

11. ENQUETE – OBJET : INNOVATIONS

L'enquête supportée technologiquement se fonde sur deux dimensions inter reliées. Premièrement, la situation et ses aspects plus ou moins formels sont fondamentaux dans les enquêtes de Labov. Cela conduit l'auteur à modifier les aspects des situations d'enquête, dans une échelle qui va de la contrainte poussée dans un cadre expérimental, comme dans l'entretien le plus formel, au relâchement de l'attention par l'incitation à la narration, dans les questions portant sur des événements biographiques extrêmes (danger de mort ou bagarre). En second lieu, l'enquêteur doit parfois disparaître : soit sous les apparences du client d'un grand magasin dans l'enquête à New York, soit en laissant la place à un membre de la culture vernaculaire (John Lewis à Harlem), bien que la technologie d'enregistrement ne disparaisse pas, du moins dans ce dernier cas.

Par conséquent, Labov (1972) à la suite de Weinreich et à partir des enquêtes de terrain va accomplir, lui aussi, comme l'avait fait plus tôt Brunot, un triple mouvement : technologique, socio-politique et scientifique. La prise en compte de l'innovation technologique de l'époque, le magnétophone, permet la mise en place de dispositifs raffinés d'enquête. Les résultats de ces recueils et de l'analyse de ces données se déploieront deuxièmement dans l'investissement du problème socio-politique de la discrimination scolaire de jeunes noirs. Enfin ces recherches conduisent à la modification de l'objet même de la recherche linguistique. Labov attaque ainsi certains des principaux « dogmes » de la tradition structuraliste, comme la dichotomie rigide entre diachronie et synchronie, la prétendue lenteur des changements des sons, le refus des données non linguistiques, la systématisme des règles catégoriques (Murray 1993, p. 376).

Mais cette entreprise se heurte au même cadre de difficultés dont les raisons relèvent à la fois de la structuration du champ, des pratiques de recherche stabilisées et des réticences technologiques¹² :

Voici un bilan : deux siècles d'enquête, vingt-cinq ans de sociolinguistique et après ? En quoi sommes nous devenus plus savants ? Réticence à normer la langue ? Suspicion sur la validité des témoignages ? Souci à garder une trace analogique ? Oui et aussi cela : dominée par une linguistique qui ne décrit rien d'observé, et même, parfois, peut-être plus rien d'observable, la linguistique de terrain, sous des noms divers, oppose des interrogations et ménage des crises... (Bergounioux 1992a, p. 18-19)

12. CONCLUSION : SYMETRIE DES TECHNOLOGIES EN SCIENCES DU LANGAGE

Nous venons de mettre en perspective deux épisodes connus, au moins sous certains aspects, de l'histoire des Sciences du Langage, les enquêtes dialectologiques de Brunot et de sociolinguistique variationniste de Labov. Pour ces périodes, nous avons souligné une dimension minorisée, voir occultée dans l'histoire de la discipline : l'adoption de la part de ces linguistes de l'innovation technologique à disposition à l'époque. L'oubli de la technologie est provoqué par la prépondérance accordée dans le traitement historique à la théorisation et à l'orientation textuelle et formalisante des courants dominants, justement soulignée par certains auteurs.

L'usage de ces dispositifs permet aux deux chercheurs en question de proposer des formes d'enquête inédites. Les résultats de ces recherches modifient, ou tentent de modifier, l'objet même de la discipline. Ils permettent aussi de satisfaire l'engagement socio-politique des chercheurs dans leurs époques et leurs pays respectifs. Par conséquent, l'histoire des Sciences du Langage doit adosser à l'observation du champ, de ces modifications et de ces logiques celle de l'histoire des innovations technologiques concernant l'enregistrement de la voix humaine. Ces dernières doivent être traitées comme les technologies concernant le texte ou les recherches en phonétique. Dans ce sens, cet article prône une symétrie dans le traitement de toutes les technologies utilisées en Science du Langage (Latour 1985 ; 1994).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUROUX, S. (1979). « La catégorie du parler en linguistique », *Romantisme* 25-26, 157-178.
AUROUX, S. (1994). *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
AUROUX, S. & MAZIERE, F. (2006). « Hyperlangue, modèles de grammatisation, 'réduction' et autonomisation du sens » (introduction au numéro) *Histoire Épistémologie Langage* 28.2, 7-18.
BERGOUNIOUX, A. (1992a). « Les enquêtes de terrain en France », *Langue Française* 93, 3-22.
BERGOUNIOUX, A. (1992b). « Linguistique et variation : repères historiques », *Langages* 108, 114-125.

¹² Pour une vision moins pessimiste sur l'entreprise sociolinguistique, voir Gadet 1992.

- BLANCHE-BENVENISTE, C. & JEANJEAN, C. (1987). *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Érudition, Institut national de la Langue française.
- CARDON, D. (1997). « Les Sciences Sociales et les machines à coopérer. Une approche bibliographique du Computer Supported Cooperative Work (CSCW) », *Réseaux* 85, 13-52.
- CHEVALIER, J.-C. (1994). « F. Brunot (1860 – 1937) : la fabrication d’une mémoire de la langue », *Langages* 114, 54-68.
- CHEVALIER, J.-C. & ENCREVE, P. (1984). « La création des revues dans les années 60 », *Langue Française* 63, 57-102.
- COLOMBAT, B., FOURNIER, J.-M., PUECH, C. (2010). *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck.
- CORDEREIX, P. (2005). « Les Fonds sonores du département de l’Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France », *Le temps des médias* 2.5, 253-64.
- CORDEREIX, P. (2006). « Les enregistrements du musée de la Parole et du Geste à l’Exposition coloniale. Entre science, propagande et commerce », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire* 92, 47-59.
- CORI, M. & DAVID, S. (2008). « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? », *Langages* 171, 111-129.
- ENCREVE, P. (1976). « Labov, linguistique et sociolinguistique. Présentation de Labov (1976) », Labov W. *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- ENCREVE, P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Éditions du Seuil.
- FLICHY, P. (1991). « L’historien et le sociologue face à la technique. Le cas des machines sonores », *Réseaux* 9.46-47, 47-58.
- GADET, F. (1992). « Variation et hétérogénéité », *Langages* 108, 5-15.
- GALAZZI, E. (2002). *Le son à l’école. Phonétique et enseignement des langues (fin XIX^e siècle - début XX^e siècle)*, Milan, La Scuola.
- GROSSETTI, M. & BOË, J.-L. (2008). « Sciences humaines et recherche instrumentale : qui instrumente qui ? L’exemple du passage de la phonétique à la communication parlée », *Revue d’Anthropologie des connaissances* 1.3, 97-114.
- HOPPER, R. (1992). *Telephone conversation*, Bloomington, Indiana University Press.
- HUGUES, T. (1983). *Networks of Power*, Baltimore, John Hopkins University Press.
- LABOV, W. (1972). « The internal evolution of linguistic rules », in STOCKWELL, R. & MACAULAY, R. (eds.), *Historical Linguistic and Generative Theory*, Bloomington, Indiana University Press, 101-171.
- LABOV, W. ([1975] 2001). « Qu’est-ce qu’un fait linguistique ? », *Marges linguistiques* 1, 1-44.
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LABOV, W. (1978). *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris, Minuit.
- LATOUR, B. (1985). « Les “vues” de l’esprit. Une introduction à l’anthropologie des sciences et des techniques », *Culture Technique* 5, 4-29.
- LATOUR, B. (1994). « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l’interobjectivité », *Sociologie du Travail* 4, 587-606.
- MACAULAY, R. (1988). « What Happened to Sociolinguistic? », *English World Wide* 9, 153-156.
- MARKS, D. (1995). « Ethnographic Film: From Falherty to Asch and after », *American Anthropologist* 97.2, 339-347.
- MONDADA, L. (2001). « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges Linguistiques* 1, 95-136.
- MURRAY, S. O. (1993). *Theory Groups and the Study of Language in North America*, Amsterdam, Benjamins.
- ROGERS, Y. (1997). « Systèmes coopératifs et inégalités. L’intégration d’un système de CSCW dans une agence de voyage », *Réseaux* 85, 53-72.
- TESTON, B. (2004). « L’œuvre d’Étienne-Jules Marey et sa contribution à l’émergence de la phonétique dans les sciences du langage », *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage* 23, 237-266.
- VALENTINI, P. (2006). *Il suono nel cinema. Storia, teoria e tecniche*, Venezia, Marsilio.
- VEKEN, C. (1984). « Le phonographe et le terrain : la mission Brunot-Bruneau dans les Ardennes en 1912 », *Recherches sur le Français Parlé* 6, 45-72.